

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00527

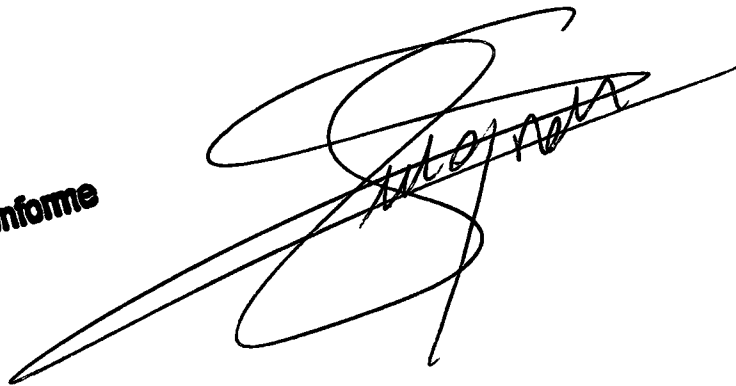
Numéro SIREN : 813 602 083

Nom ou dénomination : 1752 SIGNATURE WINES

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006253

COMPTES ANNUELS

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. J. NOLA', written over a horizontal line.

- BILAN ACTIF -

SAS 1752 SIGNATURE WINES
du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	261 866		261 866	259 098
Autres créances	71 175		71 175	11 154
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	62 025		62 025	30 940
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	2 232		2 232	395
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	397 298		397 298	301 587
TOTAL ACTIF GENERAL	397 298		397 298	301 587
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

SAS 1752 SIGNATURE WINES
du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 50000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 611	
Report à nouveau		-22 058
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 566	39 669
Situation Nette	75 177	67 611
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	75 177	67 611
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur manuels affectés		
Fonds dédiés sur donations et legs		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	109	198
Emprunts et dettes financières divers (3)	90 328	38 776
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229 070	182 899
Dettes fiscales et sociales	1 032	11 677
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 581	426
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	322 121	233 976
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	397 298	301 587
Renvois :		
(1) Dettes :		
à Plus d'un an		
à moins d'un an	322 121,00	233 976,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

SAS 1752 SIGNATURE WINES
du 01/01/2022 au 31/12/2022

			Total	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises	1 110 927		1 110 927	1 359 369
Production vendue - biens				
Production vendue - services	1 091		1 091	383
Chiffre d'affaires net	1 112 018		1 112 018	1 359 752
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			3	2
Total des produits d'exploitation I (1)			1 112 021	1 359 754
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			897 510	1 065 786
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 003	1 413
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			131 414	182 296
Impôts, taxes et versements assimilés			1 058	1 048
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...				
Autres charges			2	2
Total des charges d'exploitations II (2)			1 030 987	1 250 545
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			81 034	109 209
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				
Charges Financières				

- COMPTE DE RESULTAT -

SAS 1752 SIGNATURE WINES
du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Total	N-1
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	877	415
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	877	415
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-877	-415
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	80 157	108 794
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 530	57 911
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	50 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII	69 530	57 911
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-69 530	-57 911
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 061	11 213
BENEFICE OU PERTE	7 566	39 669
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :	867,00	

SAS 1752 SIGNATURE WINES

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 397 298€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 7 566€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Evènements principaux :

Retour abandon compte-courant pour 50 000 €

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Informations relatives au bilan

ACTIF

ANNEXE COMPTABLE

1752 SIGNATURE WINES
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 50 000 euros
Siège social : 1304 route de Morgon
Lieu-dit Grand Cras
69910 VILLIE MORGON
813 602 083 RCS VILLEFRANCHE TARARE

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 20 JUIN 2023**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 7 566 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 7 566 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

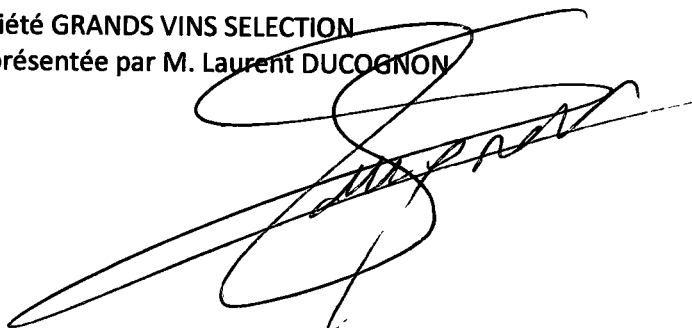
Aux autres réserves, soit 7 566 euros

Total 7 566 euros 7 566 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Le Président
Société GRANDS VINS SELECTION
Représentée par M. Laurent DUCOGNON





**1752 SIGNATURE WINES S.A.S.
MORGON
69910 VILLIE-MORGON**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Ce rapport contient 14 pages

EVERFI - Bâtiment 1 – 3 chemin du Jubin – 69570 DARDILLY – Tel. 04 37 58 08 61
S.A.R.L. au capital de 40 000 euros – SIREN 511 535 882 RCS Lyon
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au Tableau de
l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes et à la Compagnie des Commissaires aux
Comptes de Lyon



1752 SIGNATURE WINES S.A.S.
MORGON – 69910 VILLIE-MORGON
Capital social : €50.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1752 SIGNATURE WINES S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies



dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dardilly,

Le 5 juin 2023,

EVERFI S.A.R.L.
Représenté par Emmanuelle Vicente
Commissaire aux Comptes inscrit
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Emmanuelle VICENTE

- BILAN ACTIF -

SAS 1752 SIGNATURE WINES
du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	261 866		261 866	259 098
Autres créances	71 175		71 175	11 154
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	62 025		62 025	30 940
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	2 232		2 232	395
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	397 298		397 298	301 587
TOTAL ACTIF GENERAL	397 298		397 298	301 587
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

